**Programmes de remise en santé, personnalisé et encadrés en santé intégrative :**

**Le concept**

**Une plateforme de mise en relation des collaborateurs d’entreprises avec des praticiens et des médecins,**

**Un système expert :**
- Ce système permet aux usagers de choisir un spécialiste dans le domaine des thérapies complémentaires, en tenant compte de leurs motifs de consultation.

- Les calculs algorithmiques de ce système permettent de corréler les compétences des intervenants et les motifs de consultations des usagers.

- Le système de qualification calcul l'adéquation entre les professionnels et les types de demandes de chaque patient pour bien l’orienter vers le type de prise en charge adapté à sa situation.

**Une fiche contact peut être complétée où le client demande à être rappelé** pour être guidé grâce à un premier entretien de 30 minutes environ par téléphone. A l’issue de cet entretien le client est orienté vers le ou les praticiens adaptés à sa demande.

**Résultats :**
- le patient, est guidé vers le professionnel le plus compétent pour sa demande,
- le professionnel, est sélectionné pour ses domaines d’expertise

**Un pack de prestations, clé en main pour les entreprises :**

* Mise en conformité avec la réglementation Santé et Qualité de Vie au Travail,
* Un entretien de diagnostic et d’orientation pour la coordination des soins de support
* Une cellule d’urgence pour intervenir en situation de crise
* Les prestations pourront permettre de répondre aux motifs de consultation suivant :
	+ Sommeil
	+ Alimentaire
	+ Addictions
	+ Stress (stress aigus, stress post traumatique, dépression, burn out)
	+ Douleurs chroniques
	+ Périnatalité
	+ Parentalité
	+ Préparation à la retraite
	+ Concilier vie privée et vie professionnelle, notamment :
		- Formation et accompagnement des collaborateurs devenant aidants familiaux.

**Approche commerciale :**

* Les interlocuteurs sont les dirigeants ou les décideurs de la commission santé du CSE (Comité Social et Economique)
* Proposition de partenariat avec les entreprises clientes
* Un an d’engagement à compter de la mise en place du partenariat
* Dans le cadre de ce partenariat une communication interne est prédéfinie avec un kit complet d’affichage,
* La préparation du message à délivrer aux collaborateurs par Khépri Santé et l’employeur avec l’engagement d’assurer la communication interne auprès des salariés.

**Les prestations, après concertation avec l’entreprise pourront comprendre:**

* Des bilans énergétiques
* Des programmes d’optimisation de la récupération et du sommeil
* Des programmes d’optimisation de la concentration et de la performance
* Des parcours de préparation à la reprise au travail après une absence longue pour maladie, congé de maternité, congé parental ou mise en disponibilité d’aidant
* Des formations au personnel d’encadrement (initiation aux risques professionnels)
* Des formations aux aidants pour leur éviter anxiété, souffrance et perte de temps et ainsi conserver leur mobilisation professionnelle

**Les professionnels sur lesquels s’appuie cette opération :**

* Coach santé
* Sophrologue
* Hypnothérapeute
* Masseur bien-être
* Naturopathe
* Nutritionniste
* Psychologue
* Psychopraticien en thérapie brève
* Réflexologue
* Ostéopathe
* Chiropracteur
* Etiopathe
* Kinésiologue
* Auriculothérapeute

**Où et Comment?**

* Le choix de consulter sur la plateforme ou dans un centre Khépri Santé
* Selon les pratiques et leur choix, les collaborateurs ont la liberté d’être accompagnés :

 - en visioconférence

 - au téléphone

 - en présentiel dans un centre à proximité de leur travail (10km pendant les heures de bureau)

**Garanties :**

* Suivi et pérennité des activités:
	+ Grâce à notre organisation et à nos 80 professionnels
	validés et à votre disposition. Nos professionnels sont thérapeutes, coach ou formateurs en hygiène de vie, bien-être et santé
* Confidentialité:
	+ Préserver les collaborateurs: Les motifs de consultation et le choix des prestations ne seront jamais communiqués à l’employeur
* Adaptation des soins sur mesure de façon individualisée par collaborateur:
	+ Chaque collaborateur bénéficie d’un spécialiste santé référent pour l’aider à la mise en œuvre de son plan de soutien personnalisé.